

Résolution sur la situation des Guarani-Kaiowá dans l'État brésilien du Mato Grosso do Sul

2016/2991(RSP) - 24/11/2016 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la situation des Guarani-Kaiowá dans l'État brésilien du Mato Grosso do Sul.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, Verts/ALE, GUE/NGL et EFDD.

Les députés rappellent que ces 14 dernières années, selon les données officielles du Secrétariat spécial de la santé indigène (SESAI) et du District sanitaire indigène du Mato Grosso do Sul (DSEI-MS) relatives aux homicides d'autochtones Guarani-Kaiowá dans l'État du Mato Grosso do Sul, au moins 400 autochtones et 14 dirigeants autochtones ont été assassinés, notamment Simião Vilharva et Clodiodi de Souza, pendant qu'ils manifestaient pacifiquement en vue de récupérer leurs territoires ancestraux.

Dans ce contexte, **les députés condamnent les violences commises à l'encontre des communautés autochtones au Brésil** et déplorent tout particulièrement la situation de pauvreté et des droits de l'homme dans la communauté Guarani-Kaiowá du Mato Grosso do Sul.

Ils invitent les autorités brésiliennes à prendre immédiatement des mesures visant à protéger la sécurité des peuples autochtones et à garantir que les meurtres et agressions d'autochtones entendant faire valoir leurs droits humains et territoriaux fassent l'objet d'enquêtes indépendantes.

Tout en rappelant aux autorités brésiliennes qu'elles ont le devoir de respecter et d'appliquer pleinement les dispositions de la Constitution brésilienne relatives à la protection des droits individuels et aux droits des minorités y compris le peuple Guarani-Kaiowá, mais aussi les normes internationales des droits de l'homme dans le cadre de leurs rapports avec les peuples autochtones, les députés invitent les autorités brésiliennes à élaborer un plan de travail donnant la priorité à l'achèvement des travaux de **délimitation de l'ensemble des territoires réclamés par le peuple Guarani-Kaiowá** et à créer les conditions opérationnelles et techniques requises à cet effet.

Le Parlement recommande enfin aux autorités brésiliennes de prévoir un budget suffisant pour financer les travaux de la Fondation nationale pour les peuples autochtones (la FUNAI) et de renforcer cette fondation en lui donnant les moyens de fournir les services fondamentaux dont dépendent les peuples autochtones.